

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 11

Artikel: Petit traité de la marche en plaine : propos pédestres sur le monopole atomique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit traité de la marche en plaine

Propos pédestres sur le monopole atomique

A Domaine Public, nous avons discuté, avec une certaine passion même, la signification de la marche anti-atomique.

Certains lecteurs s'en offusqueront peut-être : comment, on ne discute pas ce qui est inconditionnellement indiscutable. Nous pensons, au contraire, qu'il n'y a pas un absolu de l'anti-atomisme, mais une politique de l'anti-atomisme, difficile, et qui exige une attention soutenue.

Du débat, nous avons retenu trois points.

Religiosité

Il y a, dans l'anti-atomisme, une sorte de religiosité. Au temps de la Passion, la marche se déroule, en cortège, de Vendredi-Saint à Pâques. C'est une coïncidence des dates et des congés, certes. Mais aller à pied de Lausanne à Genève, comme on va à pied de Paris à Chartres, ce pèlerinage désacralisé, est-ce encore une coïncidence ?

Ainsi, la meilleure protestation contre une science devenue plus délirante que la fiction — fusées et dénoyautage de la matière — se fait — l'autoroute dégorgeant le trafic pascal — par ce moyen moyen-âgeux, nu, dépouillé, gauche-droite, à pied.

Personne ne saurait s'en offusquer à moins de croire au monopole éternel de l'Eglise sur le Renouveau printanier, comme si historiquement elle n'avait pas, elle aussi, greffé son cérémonial sur le mythe premier, païen, panique du Grand Printemps.

D'autre part, la simplicité du moyen correspond à une logique du monde moderne : plus les mécanismes de la société échapperont à notre emprise, plus se développeront les formes multiples de l'action directe violente ou non violente.

Le problème n'est donc pas la forme de protestation, mais la signification qu'on veut lui donner. Car le péril atomique est si grave, nous sommes si impuissants à le conjurer, que la marche peut apparaître comme l'invocation d'un dieu caché, inaccessible, comme un espoir de vie éternelle ou plutôt de survie, un peu comme une prière et un pari, avec le soulagement que cela procure à celui qui prie ou qui marche d'avoir tenté, on ne sait jamais, l'impossible et d'être en ordre avec soi-même.

Aussi est-ce à juste titre que les organisateurs tentent de passer de la mystique à la politique, de trouver des slogans concrets. Cette année, l'équipement nucléaire de l'armée suisse étant moins imminent, l'accent a été mis sur la nécessité de créer en Europe centrale une zone dénucléarisée. Que vaut cette proposition ?

La Suisse et le vide atomique en Europe centrale

Récemment, l'ancien plan « Rapacki », qui prévoyait la démilitarisation de l'Europe centrale, soit de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, des deux Allemagnes, a été rafraîchi et édulcoré : on se contenterait dans cette région de créer un vide nucléaire. Une telle proposition touche à la militarisation de l'Allemagne, à la stratégie de l'O.T.A.N. et du bloc soviétique, et elle échappe à notre pouvoir d'influence. Toutefois, on peut penser qu'à l'heure des fusées intercontinentales et des sous-marins du type Polaris, les rampes de lancement proches du territoire ennemi et l'artillerie nucléaire deviennent secondaires. C'est peut-être une chance de réussite pour le plan Gomulka : inessentiel, donc réalisable. Mais inessentiel ne veut pas dire inintéressant. Notamment pour la Suisse. Pourquoi ?

On sait que depuis quelques années, la stratégie militaire suisse est en fait alignée sur l'O.T.A.N. Ce n'est pas que les responsables militaires soient par nature des traîtres, mais le principe premier, issu de notre traditionnelle conception de la neutralité armée, est le suivant : la Suisse ne peut pas être un point faible dans le dispositif militaire de ses voisins. Notre neutralité ne doit pas être pour eux

un handicap. C'est d'ailleurs notre intérêt bien compris : être plus faible, c'est pour soi multiplier les risques d'invasion. Le vide crée un appel d'air. C'est au nom de cette doctrine que le Conseil fédéral se crut obligé de parler le premier d'un équipement de l'armée suisse en projectiles nucléaires (d'où les deux initiatives que l'on sait). Les forces de l'O.T.A.N. étaient pourvues d'armes atomiques fournies par les E.-U. Le Conseil fédéral ne voulait pas d'un « vide » suisse.

Les grandes puissances ont fait comprendre à la Suisse que la non-dissémination des armes nucléaires était plus essentielle à leurs yeux que les vides nucléaires. Le Conseil fédéral, qui avait si peur que notre pays fût « la pierre absente qui rend toute la digue inutile », s'est incliné avec la grâce boudeuse de ceux qui ne veulent pas faire le bonheur des autres malgré eux.

Mais il est évident qu'une zone dénucléarisée en Europe centrale, en élargissant le vide hors de nos frontières, en l'institutionnalisant puisqu'il toucherait des territoires des deux blocs, permettrait au Conseil fédéral, ou permettrait d'obtenir du Conseil fédéral, une révision de sa stratégie.

Le jour où il y aura un vide, des poches de vide, dans la défense de l'Europe, où il n'y aura plus un front continu, nous pourrions légitimement nous désaligner, retrouver une autonomie de notre conception de la défense armée, ne plus être de fait, sinon de droit, un membre de l'O.T.A.N.

La réalisation d'un vide nucléaire en Europe centrale est donc pour nous, Suisses, du plus haut intérêt.

Le problème réel :

la dissémination des armes nucléaires

En fait, le problème central à l'échelle mondiale, n'est pas celui des zones dénucléarisées, mais celui du monopole de l'armement atomique. Restera-t-il une exclusivité des deux Grands ? Comment donc le problème se pose-t-il ? Récapitulons d'abord les faits.

— L'armement atomique, à partir du moment où il rend possible plusieurs fois la destruction de toutes les parties vitales de la Terre, ne joue plus au profit des seules grandes puissances. Qui peut détruire une fois est aussi fort que celui qui peut détruire dix fois. Donc, les Grands doivent bloquer le système qui ne joue plus exclusivement à leur profit (cf. D. P. No 5).

— Le Traité de Moscou, dans la mesure où l'on exige qu'il soit ratifié universellement, est une légalisation du monopole des E.-U. et de l'U.R.S.S.

— La Chine refuse de renoncer à son propre armement nucléaire. C'est la cause essentielle de sa rupture avec l'U.R.S.S. Même refus pour la France.

— La France permet à la Chine de sortir de son isolement diplomatique.

— Chou En-Lai en Afrique, de Gaulle en Amérique du Sud, s'efforcent de recruter une clientèle internationale.

Comment interpréter ces faits simples, connus de tous ?

L'enlèvement des amygdales

La donnée schématique est la suivante : ou la France et la Chine vont de l'avant, la dissémination des armes nucléaires sera alors un fait, il deviendra impossible de les contrôler ou simplement de les « équilibrer », ou l'on empêche la France et la Chine d'aller de l'avant. Mais comment, puisqu'elles ne sont ni l'une, ni l'autre, consentantes ?

Si la création d'une industrie nucléaire suppose toute une infrastructure diffuse dans l'ensemble du pays, en revanche, les usines nucléaires proprement

dites et les bases d'essais sont en nombre limité, aisément repérables. La France, on le sait, construit dans le Pacifique, à grands frais, une base pour y expérimenter sa bombe H. Rien ne serait plus facile que de bloquer l'accès de cette base, et même, le cas échéant, de la détruire. L'opération est plus délicate pour les centres atomiques chinois parce qu'ils sont situés à l'intérieur des frontières continentales de la Chine. Mais ils sont vulnérables, eux aussi, au prix de quelques œufs cassés. Cette opération, déjà envisagée, a reçu un nom : ablation des amygdales.

Mais il est évident que de telles interventions ne pourraient être menées par les grandes puissances, sans qu'elles s'accordent sur ce point (c'est beaucoup plus difficile après la mort de Kennedy) et surtout qu'elles obtiennent un assentiment international pour mener cette opération.

Le Traité de Moscou esquissait cette manœuvre. Les contre-attaques diplomatiques sino-françaises furent la réplique. Il s'agit pour ces deux pays de brouiller toute unanimité internationale.

De la métaphysique à la politique

Le problème en est là. Ce n'est plus une confrontation entre le Bien et le Mal. Souvent, la lutte contre l'armement atomique est présentée religieusement comme la lutte de la Vie contre la Mort, de la Paix contre la Guerre. Dans l'abstrait, ce serait le cas. Ainsi se poserait le problème si la première bombe était à inventer et que nous ayons à en décider souverainement, librement.

Mais ces armes ont été inventées. Certains les détiennent et d'autres, pas. Désormais, c'est un choix politique délicat qui se présente. Faut-il abandonner le monopole de ce pouvoir aux deux grandes puissances du jour, pour qu'elles continuent à s'entimider dans un équilibre fait de terreur réciproque et de complicité ? Et alors, aller jusqu'au bout de ce choix et empêcher, non en paroles et en accords diplomatiques, mais concrètement, tout autre plus petite puissance de s'armer. Mais d'autre part, en quoi l'hégémonie russo-américaine est-elle digne d'être reconnue, non seulement comme une hégémonie de fait, mais, par accord quasi universel, comme une hégémonie de droit ?

Il ne s'agit plus tellement de dire non à la bombe. Elle existe. Il s'agit de savoir quelles autres bombes on veut refuser.

On dira que, par principe, elles sont à refuser. Certes. Mais alors qui voudrait payer le prix de cette interdiction non pas suggérée, mais imposée ? Le choix politique est vertigineusement difficile.

Document double d'ethnographie helvétique

Nicolas de Flue très sollicité

Une procession, à laquelle s'était joint M. von Moos, président de la Confédération helvétique, a demandé l'intercession de Nicolas de Flue pour qu'il soit mis fin aux tremblements de terre dans la région de Sarnen.

Un affairiste, auquel la « Tribune de Lausanne » consacre (2 avril 1964) une pleine page illustrée et qui, à la Foire mondiale de New York, vendra aux visiteurs du Restaurant suisse, de la fondue à 16 fr., y a aussi pensé.

« Une de ces fresques (c'est encore une idée de Marcel Duriaux), représente Nicolas de Flue veillant sur une pantagruélique fondue, avec au-dessous une inscription ayant pour thème : la compréhension dans la paix. La fondue — déclare M. D. — où tout le monde, côte à côte, fait trempette, c'était un merveilleux exemple de coexistence pacifique. Les Américains sont ravis. C'est le business ! »